



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



2015

Bien vieillir en Finistère

Le guide des établissements
pour personnes âgées

Édito

Cette nouvelle édition du guide des établissements pour personnes âgées constitue une aide précieuse. Il témoigne de la volonté du Conseil départemental de simplifier et rendre plus lisible les démarches qui accompagnent l'entrée en établissement. Il est aussi la démonstration de la variété des offres d'hébergement dans le Finistère.

Collectivement, il nous appartient de répondre aux besoins des personnes âgées et leurs proches, en leur apportant une solution d'accueil au plus près de leur lieu de vie. En augmentant le nombre de places au sein des établissements, en veillant à la qualité de l'accueil, en proposant différentes formes d'habitats collectifs, le Conseil départemental tente d'appréhender la diversité des demandes et des situations. À cette offre de services,

s'ajoutent des dispositifs particuliers tels que les unités spécifiques Alzheimer, les pôles d'activité et de soins adaptés, les unités d'hébergement renforcé ou encore des modes d'accueil alternatif...

Ces réponses, parfois innovantes, s'inscrivent dans une politique ambitieuse du Conseil départemental en faveur des personnes âgées. C'est une mobilisation collective avec nos partenaires et les associations d'usagers qui permet d'anticiper les politiques publiques, de les adapter et ainsi de prévenir, puis de bien accompagner la perte d'autonomie.

Je souhaite que chacun trouve dans ce guide les informations nécessaires et adaptées à ses attentes.

Nathalie Sarrabezolles

Présidente du Conseil départemental du Finistère

> Sommaire

Vivre en établissement

- 7 Les principales formules d'accueil
- 9 Les tarifs en établissement
- 10 Les aides dont vous pouvez bénéficier
- 11 Simplifier vos démarches
- 12 Charte de bientraitance

Les établissements du Finistère

- 17 Les foyers-logements
- 21 Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 43 Les unités de soins de longue durée (USLD)
- 47 Les établissements d'hébergement temporaire et autres établissements proposant un accueil temporaire
- 55 Les accueils de jour Alzheimer et autres établissements proposant un accueil de jour spécifique
- 61 Les établissements proposant des unités dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres troubles apparentés

Être accompagné

- 67 Les centres locaux d'information et de coordination (CLIC)
- 72 Prévention et éducation
- 75 Le dispositif des personnes qualifiées
- 77 Le CODERPA
- 79 Contacts utiles
- 82 Autres contacts



Vivre en établissement

Lorsque la solitude, l'inadaptation du logement ou la dépendance deviennent trop fortes, le maintien à domicile s'avère difficile et l'entrée en institution inéluctable. Il s'agit alors d'adopter un autre mode d'existence, sans pour autant renoncer à une qualité de vie

Répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes en leur apportant une solution d'accueil au plus près de leur lieu de vie actuel ou de celui de leurs proches est un des objectifs prioritaires du Conseil départemental.

À travers ce guide, plus de 150 structures pour personnes âgées sont recensées, tout mode d'accueil confondu. Pour faciliter les recherches, les établissements sont classés par catégorie et par commune. Ce guide a pour vocation d'aider, dans un souci de transparence, les personnes âgées et leurs proches dans leurs recherches et leur choix, de trouver la solution la mieux adaptée à leurs besoins d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge.

Les principales formules d'accueil en Finistère

Le foyer logement. S'adresse aux personnes autonomes, dont le souhait est de concilier indépendance et sécurité. Il propose en résidence des appartements ou des studios se substituant au domicile, et bénéficiant de différents services collectifs et facultatifs (restauration, entretien du linge,...). Des animations sont en outre régulièrement organisées sur place. Chaque résident est libre d'organiser sa vie quotidienne à sa guise et de faire appel aux prestataires ou professionnels de santé de son choix (service de soins à domicile, aide ménagère). En cas d'aggravation de la dépendance, des solutions sont recherchées pour accompagner la personne vers un établissement plus adapté, comme l'E.H.P.A.D.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.).

Ces maisons de retraite accueillent des personnes âgées en perte d'autonomie, et assurent toutes les prestations hôtelières ainsi que les soins nécessaires à leur bien-être. Elles offrent un cadre de vie collectif et médicalisé, où une attention particulière est apportée au projet de vie individualisé de chaque résident. Un médecin coordonnateur veille à la qualité de la prise en charge de la personne accueillie.

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D.).

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D.), sont le plus souvent rattachées aux centres hospitaliers. Elles accueillent des personnes âgées dépendantes dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale ou des soins continus.

Les formules d'accueil intermédiaire

Le passage du domicile à une institution est une étape délicate dans la vie d'une personne âgée. Des formules intermédiaires existent pour éviter une rupture trop brutale.

L'accueil temporaire

Lorsqu'une personne est momentanément privée de son entourage, ou qu'une sortie d'hospitalisation empêche un retour immédiat au domicile, l'hébergement temporaire dans un établissement habilité

a pour objectif de soulager provisoirement la famille voire de permettre une adaptation progressive à l'accueil en institution. Il vise à développer les acquis et l'autonomie de la personne accueillie et facilite son intégration sociale. Ce mode d'hébergement est souvent intégré à un E.H.P.A.D.

L'accueil temporaire ne peut pas excéder 3 mois cumulés, successifs ou non, au cours d'une année civile.

L'accueil de jour

Cette formule s'adresse essentiellement aux personnes âgées présentant une dépendance physique ou psychique (notamment en cas de troubles dus à la maladie d'Alzheimer). Fonctionnant à la journée ou à la demi-journée, elle permet de soulager les familles et constitue un appui au maintien à domicile. Les équipes de ces structures proposent des activités destinées à stimuler les capacités des personnes âgées qui leur sont momentanément confiées.

Il existe des centres d'accueil de jour autonomes dans le Finistère, mais cet accueil spécifique est le plus souvent rattaché à un E.H.P.A.D. habilité pour accueillir quelques personnes à la journée.

Les tarifs en établissement

Il convient de distinguer.

- Le prix de journée hébergement correspondant aux prestations hôtelières.
- Le tarif « dépendance » qui se décline selon le GIR en 3 tarifs : GIR 1-2, GIR 3-4, GIR 5-6.
- Le tarif pour les personnes âgées de moins de 60 ans.

Qui fixe les tarifs ?

Les tarifs « hébergement » sont fixés chaque année par arrêté de la Présidente du Conseil départemental, lorsque l'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Dans le cas contraire, le prix est librement fixé par l'établissement. Il doit être affiché de manière visible et mentionné dans le contrat de séjour, signé lors de l'admission.

Les tarifs « dépendance » sont fixés par arrêté de la Présidente du Conseil départemental du Finistère, que l'établissement soit habilité à l'aide sociale ou pas.

Le tarif « soins » est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Il est fixé par le directeur de l'agence régionale de santé de Bretagne.

Qui paie ?

Le tarif hébergement est payé par le résident. Si ce dernier a de faibles ressources, il peut bénéficier de l'aide sociale départementale, sous conditions.

Le Conseil départemental prend en charge le tarif dépendance correspondant au gir de la personne. Tous les résidents s'acquittent d'un ticket modérateur égal au tarif Gir

5-6. Selon les ressources de la personne âgée, une participation complémentaire est possible.

Une personne âgée de moins de 60 ans et hébergée en EHPAD paiera un tarif unique correspondant pour partie aux prestations d'hébergement dont elle bénéficie et pour l'autre partie à la prise en charge de sa dépendance. L'entrée en établissement se fait après demande de dérogation d'âge auprès du médecin du Conseil départemental.

POUR BIEN COMPRENDRE

Vous entrez en établissement au 1^{er} janvier 2015, vous êtes établi Gir 2 ; et les tarifs dépendance de l'établissement sont fixés comme suit :

Gir 1-2 : 18,90 €

Gir 3-4 : 14,95 €

Gir 5-6 : 5,50 €

La facture du mois de janvier au titre de la dépendance va s'élever à :

18,90 € x 31 jours = 585,90 €

La part prise en charge par le Conseil départemental, qui sera directement versée à l'établissement par dotation, s'élève à :

(18,90 € – 5,50 €) X 31 jours = 415,40 €

Votre reste à charge est de 170,50 € au titre votre dépendance.

En cas d'hospitalisation, l'établissement ne vous facture plus le ticket modérateur dès le 1^{er} jour d'absence.

Les aides dont vous pouvez bénéficier en établissement

L'APA - Allocation personnalisée d'autonomie

Les conditions à remplir

- Avoir plus de 60 ans.
- Avoir une résidence stable et régulière en France (d'une durée supérieure à 3 mois).
- Être reconnu en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) par référence à la grille nationale de dépendance AGGIR.
- Ne pas bénéficier d'une prestation de même nature, comme l'allocation de compensation pour tierce personne (ACTP) ou la prestation de compensation du handicap (PCH).

L'équipe soignante de l'établissement évalue votre degré d'autonomie, en lien avec l'équipe médico-sociale du Centre départemental d'action sociale concerné. Vous bénéficierez alors d'un classement en Gir (groupe iso-ressource).

Le GIR ou « groupe iso-ressources » est la mesure de votre degré d'autonomie. Il existe six « GIR » répertoriés dans une grille nationale (AGGIR). Ils sont numérotés de 1 (personnes les moins autonomes) à 6 (les plus autonomes). Seules les personnes relevant des GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA.

Le tarif dépendance pris en charge par le Conseil départemental correspond à l'accompagnement de votre perte d'autonomie et varie selon votre niveau de dépendance. Celui-ci recouvre les charges suivantes :

- les protections, alèses et produits absorbants,
- 30 % du coût des produits d'entretien et des fournitures hôtelières,

- 30 % du coût des prestations de blanchissage,
- 30 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux agents de service et veilleurs de nuit.
- 30 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux aides soignantes et aides médico-psychologiques.
- 100 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux psychologues.

Les prestations d'aides sociales à l'hébergement en établissement

D'autres prestations viennent en aide aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes.

- L'aide sociale départementale prend en charge les frais d'hébergement (charges hôtelières, repas, blanchisserie...) à condition que l'établissement soit habilité à l'aide sociale, c'est à dire qu'il ait reçu, à cet effet, l'autorisation du Conseil départemental. Dans certains cas, cette aide peut également couvrir le ticket modérateur dépendance.

À noter que cette aide du Conseil départemental se substitue pas à l'obligation alimentaire des enfants, et qu'elle est récupérable sur succession dès le 1^{er} euro versé.

- L'allocation au logement (AL) ou l'allocation personnalisée au logement (APL) peuvent être accordées pour couvrir les frais d'hébergement (loyer).

Toutes les informations relatives à ces droits sont recensées dans le Règlement Départemental d'Action Sociale (RDAS) que vous pouvez consulter directement sur le site du Conseil départemental (www.finistere.fr).

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre mairie, à votre centre communal d'action sociale, au centre local d'information et de coordination (CLIC) le plus proche de chez vous ainsi qu'au centre départemental d'action sociale du Conseil départemental (voir contacts utiles).

Simplifier vos démarches

Le formulaire unique d'inscription

Afin d'anticiper les inscriptions sur listes d'attente et de mieux préparer la personne âgée et sa famille à une entrée en établissement, le Conseil départemental et les représentants des établissements du Finistère ont élaboré un formulaire unique d'inscription valable dans tous les établissements du département.

Ce questionnaire comporte un volet administratif et un volet médical, validé par l'Association des Médecins Coordonnateurs du Finistère et le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Finistère. Il est accompagné d'une notice explicative. Une fois ce document dûment complété, il peut être adressé à tous les établissements relevant du choix de la personne. Il ne vaut que pour inscription sur leur liste d'attente.

Le formulaire unique d'inscription est disponible sur www.finistere.fr ou sur demande à la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées du Conseil départemental (Téléphone : 02 98 76 22 46).



Charte de bientraitance à l'égard des personnes âgées

Ce texte exprime les valeurs de la bientraitance à l'égard des personnes âgées. Il est destiné aux professionnels des établissements, des services ou familles d'accueil ainsi qu'aux personnes âgées et leur entourage.

Il a été élaboré en collaboration avec : des représentants de personnes âgées, des services d'aides à domicile et de l'accueil familial, ALMA (allo maltraitance personnes âgées), des médecins, des représentants des institutions publiques (État, Conseil départemental) et des directeurs d'établissements

Charte pour le développement de vos droits à la bientraitance en tant que personne âgée à domicile, en famille d'accueil et en établissement

Considérant que :

La personne âgée, même très dépendante ou malade, a des droits et libertés qui s'imposent à tout accompagnant, professionnel, bénévole ou familial, intervenant au sein d'un établissement ou service social et médico-social ou en famille d'accueil.

La personne âgée est leur interlocuteur principal : c'est elle-même qui apprécie la qualité de l'accompagnement qu'elle

reçoit. Elle est considérée dans sa globalité, avec sa personnalité, avec sa capacité d'entendre, de voir, de sentir, d'exprimer, de réagir.

La personne âgée est libre de sa personne. Aucun établissement, aucune structure de prise en charge, aucun accueillant familial ne peut héberger une personne âgée contre son gré recueillie directement ou par son représentant désigné. Tout élément pouvant éclairer son choix lui sera communiqué.

Aucun établissement, aucune structure de prise en charge, aucun accueillant familial ne peut « exclure » ou « demander le renvoi » d'une personne âgée pour des motifs non liés au contrat de séjour, au règlement de fonctionnement, ou d'aggravation de sa dépendance. En tout état de cause, une autre solution d'accueil doit être proposée. L'avis du Conseil de vie sociale sera recherché chaque fois que nécessaire.

La personne âgée exprime des besoins qui doivent être entendus et pris en compte, quels que soient les moyens d'expression directs ou indirects.

Tous les intervenants familiaux s'efforcent de lutter constamment contre les risques de maltraitance en se formant et s'informant en continu pour développer une prise en charge de qualité.

Tous les intervenants s'impliquent ensemble en respectant les compétences et les limites propres de chacun.

La personne âgée, en tant que payeur des prestations doit pouvoir s'exprimer par rapport à la qualité de l'accompagnement qu'elle reçoit.

Tout doit être mis en œuvre au quotidien pour apporter une réponse adaptée aux attentes individuelles dans la limite de l'engagement initial.

Vous êtes en droit d'affirmer vos droits à la liberté, l'autonomie, la justice, la dignité et plus particulièrement, vous avez le droit :

1. D'être accompagné par des intervenants compétents et formés.

2. D'associer ou non votre famille en tant que partenaire de votre choix de vie.

3. De faire évoluer votre choix de vie à tout moment.

4. De vous faire représenter, en cas d'empêchement ou difficulté psychique.

5. De connaître la vérité dans tous les domaines. Aucune information ne doit vous être cachée.

6. De demander du soutien psychologique.





Les établissements pour personnes âgées du Finistère

17	Les foyers-logements
21	Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
45	Les unités de soins de longue durée (USLD)
47	Les établissements d'hébergement temporaire et autres établissements proposant un accueil temporaire
55	Les accueils de jour Alzheimer et autres établissements proposant un accueil de jour spécifique
61	Les établissements proposant des unités dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres troubles apparentés

Les foyers-logements

Les foyers-logements

BREST

Résidence Poul-ar-Bachet

31 rue Louis Pidoux – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 80 31 65

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 65 places

Hébergement permanent : 65 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Résidence Saint-Marc

155 rue de Verdun – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 41 29 50

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 41 places

Hébergement permanent : 41 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence La Salette

32 rue Anatole Le Braz

29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 93 32 60

Courriel : foyer.logement.carhaix@orange.fr

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 65 places

Hébergement permanent : 60 places

Hébergement temporaire : 5 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Carhaix-Plouguer

CLOHARS-CARNOËT

Maison Familiale d'Accueil Amzer-Zo

route de Moëlan-sur-Mer

29360 CLOHARS-CARNOËT

Téléphone : 02 98 71 59 38

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 24 places

Hébergement permanent : 24 places

Mutualité retraite Finistère / Morbihan

CONCARNEAU

Résidence Les Filets bleus

2 rue Jean Bart – 29900 CONCARNEAU

Téléphone : 02 98 50 65 60

Courriel : logementfoyer@concarneau.fr

Foyer logement habilité à l'aide sociale

Capacité : 51 places

Hébergement permanent : 51 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

DIRINON

Résidence du Rozic

Bourg – 29460 DIRINON

Téléphone : 02 98 07 13 07

Courriel : mairie-dirinon@wanadoo.fr

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 18 places

Hébergement permanent : 18 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

DOUARNENEZ

Résidence du Golven

10 imp. Ar Roz Bras – 29100 DOUARNENEZ

Téléphone : 02 98 74 19 15

Courriel : residence.golven@kanarmor.fr

Foyer logement habilité à l'aide sociale

Capacité : 51 places

Gestionnaire : Association Kan Ar Mor

ERGUÉ-GABÉRIC

Maison familiale d'accueil Ty An Douric

Rue du Douric – 29500 ERGUÉ-GABÉRIC

Téléphone : 02 98 59 62 26

Courriel : tiandouric@admr29.org

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 17 places

Hébergement permanent : 17 places

Gestionnaire : Association Ty An Douric

LE RELECQ-KERHUON

Résidence Ker-Laouéna

4 rue Camille Vallaux

29480 LE RELECQ-KERHUON

Téléphone : 02 98 28 08 54

Courriel : contact@sivu-elorn.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 101 places

Foyer logement : 43 places

EHPAD : 58 places

Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

PLOUARZEL

Maison familiale d'accueil Ty-Braz (MFA)

Route de Trézien – 29810 PLOUARZEL

Téléphone : 02 98 89 33 92

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 24 places

Hébergement permanent : 24 places

Gestionnaire : Mutualité retraite Finistère/Morbihan

PLOUDANIEL

Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA)

11 rue Jean Moulin – 29260 PLOUDANIEL

Téléphone : 02.98.83.69.31

Courriel : marpa.29@wanadoo.fr

Foyer logement non habilité à l'aide sociale

Capacité : 17 places

Hébergement permanent : 16 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Association des Aînés de Ploudaniel - Trégarantec - Saint-Meen

PLOUGASNOU

Résidence Keric An Oll

Rue Charles de Gaulle – 29630 PLOUGASNOU

Téléphone : 02 98 67 30 90

Courriel : foylog-plougasnou@wanadoo.fr

Foyer logement habilité à l'aide sociale

Capacité : 50 places

Hébergement permanent : 50 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOZÉVET

Résidence La Trinité

Rue du Stade – 29710 PLOZÉVET

Téléphone : 02 98 91 44 45

Courriel : latrinite@wanadoo.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Foyer logement : 48 places

EHPAD : 12 places

Gestionnaire : Association de promotion et d'accueil en faveur des personnes âgées du pays bigouden

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

ARZANO

Résidence du Soleil Levant

Rue de Park Braz – 29300 ARZANO

Téléphone : 02 98 35 25 67

Courriel : ehpad.alzheimer.arzano@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 66 places

Hébergement permanent : 62 places

Hébergement temporaire : 4 places

Spécialité Alzheimer

Capacité : 30 places

Hébergement permanent : 28 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Hébergement permanent : 63 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

BOHARS

Résidence de Kérampir

29820 BOHARS

Téléphone : 02 98 34 58 58

Courriel : direction.kerampir@ugecam-brpl.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 80 places

Gestionnaire : Union pour la gestion des Établissements des caisses d'assurance maladie (UGECAM)

AUDIERNE

Résidence d'Audierne

Rue Jean-Jacques Rousseau

BP 7 – 29770 AUDIERNE

Téléphone : 02 98 70 26 10

Courriel : mraudierne@laposte.net

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 82 places

Hébergement permanent : 82 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

Centre René Fortin

Route de Ploudalmézeau

29820 BOHARS

Téléphone : 02 98 01 50 66

Site internet : www.chu-brest.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 252 places

Hébergement permanent : 88 places

Unité de soins longue durée : 152 places

Accueil de jour : 12 places

Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

BANNALEC

Résidence Les Genêts

31 rue Saint-Thurien – 29380 BANNALEC

Téléphone : 02 98 39 48 40

Courriel : foyer.vie.bannalec@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 65 places

BOURG-BLANC

Résidence Saint Joseph

Place Sainte-Barbe – BP 2

29860 BOURG-BLANC

Téléphone : 02 98 84 55 90

Courriel : ehpad-saintjoseph@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 38 places
Hébergement permanent : 38 places
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

Résidence Kuzh Heol

4 rue du château d'eau – BP 2
29860 BOURG-BLANC
Téléphone : 02 98 84 55 90
Courriel : ehpad-saintjoseph@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 38 places
Hébergement permanent : 38 places
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

BREST

Foyer de l'Adoration

31 rue de Glasgow – 29200 BREST
Téléphone : 02 98 44 33 27
Courriel : foyer-adoration@wanadoo.fr
HPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 64 places
Hébergement permanent : 64 places
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

Résidence Les Quatre Moulins

Rue Docteur Roux – 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 01 16
Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 80 places
Hébergement permanent : 80 places
Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

Résidence de Kerampéré

Rue Guillaume Keraudy – Saint-Marc
29200 BREST
Téléphone : 02 98 41 43 33

Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 67 places
Hébergement permanent : 61 places
Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 6 places
Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

Résidence La Source

Route de Bohars – Lambézellec
29200 BREST
Téléphone : 02 98 47 64 54
Site internet : www.tyyann.com
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 82 places
Hébergement permanent : 82 places
Gestionnaire : Association Ty Yann

Résidence de Kéraudren

Rue Ernestine de Tremaudan – 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 66 60
Site internet : www.tyyann.com
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 83 places
Hébergement permanent : 45 places
Unité Alzheimer : 30 places
Accueil de jour : 8 places
Gestionnaire : Association Ty Yann

Résidence Delcourt Ponchelet

55 rue Jules Guesde – BP 824
29285 BREST Cedex
Téléphone : 02 98 22 33 33
Site internet : www.chu-brest.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 180 places
Hébergement permanent : 171 places
Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 9 places
Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

Résidence du Ponant

26 rue Mathurin Méheut
29200 BREST

Téléphone : 02 29 05 86 00

Courriel : ponant@mutualite2956.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 86 places

Hébergement permanent : 86 places

Gestionnaire : Mutualité retraite Finistère /
Morbihan

Résidence Branda

55 rue Branda – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 46 14 26

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 90 places

Hébergement permanent : 89 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Ker Digemer

4 rue de Quercy – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 03 15 80

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 104 places

Hébergement permanent : 102 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Ker Gwenn

Rue Docteur Delalande – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 05 27 99

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 86 places

Hébergement permanent : 76 places

Accueil de jour : 10 places

Unité Alzheimer : 76 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Ker Heol

Rue Ker Heol – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 02 29 67

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 86 places

Hébergement permanent : 78 places

**Hébergement pour personnes handi-
cées vieillissantes** : 7 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Kerlevenez

4 rue Champagne – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 03 13 54

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 79 places

Hébergement permanent : 79 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence Kermaria

2 rue Kermaria – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 34 61 61

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 67 places

Hébergement permanent : 67 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence Louise Le Roux

20 rue de Maissin – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 05 64 00

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 85 places

Hébergement permanent : 85 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence Mer Iroise

12 rue Jean Bon Saint-André
29200 BREST

Téléphone : 02 98 03 13 49

Site Internet : www.lenobleage.fr
EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 100 places

Hébergement permanent : 56 places

Unité Alzheimer : 34 places

Hébergement temporaire : 10 places

Gestionnaire : Le Noble Âge

Résidence Le Lys Blanc

134 rue de Kermaria
29200 BREST

Téléphone : 02 98 34 63 00

Courriel : brest@orpea.net
EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 91 places

Hébergement permanent : 91 places

Gestionnaire : Groupe Orpea

BRIEC-DE-L'ODET

Résidence Ti Braz Ar Re Gozh

31 rue du Général de Gaulle
29510 BRIEC-DE-L'ODET

Téléphone : 02 98 57 71 10

Courriel : accueil@ehpad-briec.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 70 places

Unité Alzheimer : 10 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CAMARET-SUR-MER

Résidence Ti Ar Garantez

Rue du Docteur Vourch
29570 CAMARET-SUR-MER

Téléphone : 02 98 27 83 79

Courriel : foyer.logement.camaret@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 70 places

Hébergement permanent : 70 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CARANTEC

Résidence Kerlizou

Rue de Kerlizou
29660 CARANTEC

Téléphone : 02 98 67 91 90

Courriel : direction-kerlizou@orange.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 44 places

Hébergement permanent : 44 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence de Keravel

15 rue du Docteur Menguy
29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 99 20 20

Site internet : www.chu-brest.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 115 places

Hébergement permanent : 115 places

Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

Résidence de Persivien

Rue Persivien
29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 99 20 20

Site internet : www.chu-brest.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 147 places

Hébergement permanent : 119 places

Unité Alzheimer : 25 places

Hébergement temporaire : 3 places non habilitées à l'aide sociale

Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

CHÂTEAULIN

Résidence Les Collines bleues

Quartier Notre Dame - BP 77
29150 CHÂTEAULIN

Téléphone : 02 98 86 01 21

Courriel : secretariatdirection@mretraite-colline.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 170 places

Hébergement permanent : 145 places

Accueil de jour : 6 places

Unité Alzheimer : 17 places

Hébergement temporaire : 2 places, dont 1 en unité Alzheimer

Gestionnaire : Établissement public autonome

Résidence La Ville Jouan

Rocade de Prat Bihan – 29150 CHÂTEAULIN

Téléphone : 02 98 86 15 31

Courriel : villejouan.direction@chateaulin.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 62 places

Hébergement permanent : 62 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

Résidence du Docteur Yvonne Brenniel

Rue de l'Argoat
29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

Téléphone : 02 98 81 80 96

Courriel : ehpad-direction-chateauneuf@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 90 places

Hébergement permanent : 90 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CLÉDEN-CAP-SIZUN

Résidence Ti Penn Ar Bed

Route de Kerazan
29770 CLÉDEN-CAP-SIZUN

Téléphone : 02 98 70 37 37

Courriel : ehpad.cleden@capsizun.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 71 places

Hébergement permanent : 61 places

Unité Alzheimer : 10 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Cap Sizun (CIAS)

CLÉDER

Résidence de Mestioual

Rue de Mestioual – 29233 CLÉDER

Téléphone : 02 98 69 45 08

Courriel : mestioual@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 75 places

Hébergement permanent : 60 places

Unité Alzheimer : 12 places

Hébergement temporaire : 3 places

Gestionnaire : Association Maison Arc en Ciel

CLOHARS-FOUESNANT

Résidence Kérélys

Domaine du Kastel
29950 CLOHARS-FOUESNANT

Téléphone : 02 98 54 66 17

Courriel : kerelys.clohars.fouesnant@argo-asso.com

EHPAD habilité à l'aide sociale
Unité Alzheimer : 30 places
Hébergement permanent : 28 places
Accueil de jour : 2 places
Gestionnaire : Réseau ARGO

COMBRIT

Résidence de Kerborc'his

Rue Chauvel
29120 COMBRIT
Téléphone : 02 98 51 92 20
Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 103 places
Hébergement permanent : 69 places
Unité Alzheimer : 28 places
Hébergement temporaire : 6 places
Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

CONCARNEAU

Résidence Les Brisants

61 rue de Trégunc – Le Porzou
29187 CONCARNEAU Cedex
Téléphone : 02 98 52 68 31
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 68 places
Hébergement permanent : 66 places
Hébergement temporaire : 2 places
Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Les Embruns

61 rue de Trégunc – Le Porzou
29187 CONCARNEAU Cedex
Téléphone : 02 98 52 68 31
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 100 places
Hébergement permanent : 100 places
Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Avel Ar Mor

61 rue de Trégunc – Le Porzou
29187 CONCARNEAU Cedex
Téléphone : 02 98 52 68 31
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 94 places
Hébergement permanent : 60 places
Hébergement temporaire : 34 places
Unité de soins de longue durée : 34 places
Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

CORAY

Résidence du Pays Glazik

10 rue Leuhan – 29370 CORAY
Téléphone : 02.98.59.19.44
Courriel : ehpad.coray@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 61 places
Hébergement permanent : 48 places
Unité Alzheimer : 12 places
Hébergement temporaire : 1 place
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation multiple du Pays Glazik (SIVOM)

CROZON

Résidence pour personnes âgées de l'hôpital de la Presqu'île de Crozon

Rue Théodore Botrel – BP 9
29160 CROZON
Téléphone : 02 98 26 28 00
Courriel : secretariat@hopital-crozon.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 118 places
Hébergement permanent : 110 places
Accueil de jour : 8 places
Gestionnaire : Centre hospitalier de la Presqu'île de Crozon

DAOULAS

Résidence du Pays de Daoulas

4 rue Jacques Dubois – 29460 DAOULAS

Téléphone : 02 98 25 94 00

Courriel : mapa-doualas@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 61 places

Hébergement permanent : 61 places

Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Pays de Daoulas

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre Hospitalier de Douarnenez

Rue Laennec – BP 156

29171 DOUARNENEZ Cedex

Téléphone : 02 98 75 10 10

Courriel : hebergement@ch-douarnenez.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 260 places

Hébergement permanent : 212 places

Unité de soins de longue durée : 30 places

Hébergement temporaire : 6 places

Accueil de jour : 12 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

ELLIANT

Résidence Les Fontaines

2 rue Chalonic – 29370 ELLIANT

Téléphone : 02 98 94 16 26

Courriel : mapa.elliant@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 62 places

Hébergement permanent : 62 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

ERGUÉ-GABÉRIC

Résidence Coat-Kerhuel

Impasse de la Lande – 29500 ERGUÉ-GABÉRIC

Téléphone : 02 98 66 62 98

Courriel : direct.ehpad.ergue@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 44 places

Unité Alzheimer : 14 places

Hébergement temporaire : 2 places, dont 1 en unité Alzheimer

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

FOUESNANT

Résidence Ti Avalou

26 bis rue Kergoadig – 29170 FOUESNANT

Téléphone : 02 98 56 04 79

Courriel : coat-ar-vorch@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 87 places

Hébergement permanent : 85 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Pays Fouesnantais

GOUESNOU

Résidence Ker Bleuniou

6 rue du Château d'Eau – 29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 98 07 70 69

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 84 places

Hébergement permanent : 68 places

Accueil de jour : 10 places

Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 6 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

GUERLESQUIN

Résidence du Guic

Rue de la Résidence – 29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 82 49

Courriel : residence.guic@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 80 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

GUICLAN

Résidence Saint-Jacques

Centre des missionnaires – 29410 GUICLAN

Téléphone : 02 98 68 06 55

Courriel : saint.vincent.lannouchen@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 33 places

Hébergement permanent : 13 places

Unité Alzheimer : 10 places

Hébergement temporaire : 10 places

Gestionnaire : Association Saint-Vincent Lannouchen

GUILERS

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier universitaire de Brest

5 rue Alexandre Lemonnier – 29820 GUILERS

Téléphone : 02 98 01 59 08

Site internet : www.chu-brest.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Hébergement permanent : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

Résidence Mutualiste Les Petits Pas

ZA de Kerebars

rue de Pen ar C'hoat – 29820 GUILERS

Téléphone : 02 98 36 46 00

Site : www.mutuelles-de-bretagne.fr

HPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 40 places

Unité Alzheimer : 36 places

Hébergement temporaire : 4 places

Gestionnaire : Les Mutuelles de Bretagne

GUIPAVAS

Résidence Jacques Brel

58 rue de Saint-Thudon – 29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 84 69 37

Courriel : contact@sivu-elorn.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 72 places

Hébergement permanent : 60 places

Unité Alzheimer : 12 places

Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

Résidence Georges BRASSENS

9 avenue Georges Pompidou

29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 84 86 43

Courriel : contact@sivu-elorn.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 88 places

Hébergement permanent : 80 places

Accueil de jour : 8 places

Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

HUELGOAT

Résidence Mont-Leroux

55 rue des Cieux – 29690 HUELGOAT

Téléphone : 02 98 99 71 63

Courriel : m.retraite.huelgoat@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 169 places

Hébergement permanent : 164 places
Hébergement temporaire : 5 places
Gestionnaire : Établissement public autonome

LANDEDA

Résidence de la Presqu'île

160 Kerivin
29870 LANDEDA
Téléphone : 02 98 04 93 13
Site internet : www.ehpad-abers.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 84 places
Hébergement permanent : 84 places
Gestionnaire : Maison de Retraite
Intercommunale des Abers

LANDERNEAU

Résidence Ferdinand Grall

Rue du Docteur Pouliquen
29207 LANDERNEAU Cedex
Téléphone : 02 98 21 80 00
Courriel : accueil.ehpad@hopital-landerneau.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 290 places
Hébergement permanent : 273 places
Unité Alzheimer : 17 places
Gestionnaire : Centre hospitalier de Landerneau

LANDIVISIAU

Résidence Saint-Vincent Lannouchen

40 rue Clémenceau - BP 20389
29403 LANDIVISIAU Cedex
Téléphone : 02 98 68 06 55
Courriel : saint.vincent.lannouchen@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 200 places
Hébergement permanent : 171 places
Hébergement temporaire : 17 places

Accueil de jour : 12 places
Gestionnaire : Association Saint-Vincent Lannouchen

LANDUDEC

Résidence KERELYS

rue du Sacré Cœur – 29170 LANDUDEC
Téléphone : 02 98 74 67 65
courriel : kerelys.landudec@argo-asso.com
Site internet : www.kerelys-argo.com
EHPAD habilité à l'aide sociale
Unité Alzheimer : 32 places
Hébergement permanent : 30 places
Accueil de jour : 2 places
Gestionnaire : Réseau ARGO

LANMEUR

Résidence Mam Goz

9 rue Traon Bézédén – BP 10 – 29620 LANMEUR
Téléphone : 02 98 78 84 84
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 60 places
Hébergement permanent : 59 places
Hébergement temporaire : 1 place
Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

Résidence Saint-Colomban

9 rue Traon Bézédén – BP 10
29620 LANMEUR
Téléphone : 02 98 78 84 84
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 80 places
Hébergement permanent : 79 places
Hébergement temporaire : 1 place
Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

Résidence Saint-Mélar

9 rue Traon Bézédén – BP 10 – 29620 LANMEUR
Téléphone : 02 98 78 84 84
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 70 places

Hébergement permanent : 69 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

Résidence La Vallée

9 rue Traon Bézéden – BP 10

29620 LANMEUR

Téléphone : 02 98 78 84 84

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 53 places

Hébergement permanent : 45 places

Accueil de jour : 8 places

Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

LANNILIS

Résidence de Kermaria

Rue du Couvent – 29870 LANNILIS

Téléphone : 02 98 04 02 55

Site internet : www.ehpad-abers.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 120 places

Hébergement permanent : 120 places

Gestionnaire : Maison de Retraite

Intercommunale des Abers

Résidence Le Penty

20 bis rue de la Libération

29870 LANNILIS

Téléphone : 02 98 04 01 97

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 29 places

Unité Alzheimer : 13 places

Hébergement temporaire : 6 places, dont

1 d'accueil d'urgence

Accueil de jour : 10 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

LE CONQUET

Résidence Le Streat-Hir

Parc de Beauséjour – 29217 LE CONQUET

Téléphone : 02 98 89 15 66

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

HPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 77 places

Hébergement permanent : 70 places

Hébergement pour personnes

handicapées vieillissantes : 7 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

LE FAOU

Résidence Prat-An-Aod

Rue de la Rive – 29580 LE FAOU

Téléphone : 02 98 81 93 89

Courriel : prat-an-aod@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 65 places

Hébergement permanent : 64 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

LE RELECQ-KERHUON

Résidence Ker-Lauouéna

34 rue Camille Vallaux

29480 LE RELECQ-KERHUON

Téléphone : 02 98 28 08 54

Courriel : contact@sivu-elorn.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 101 places

Hébergement permanent : 58 places

Foyer logement : 43 places

Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

LESNEVEN

Résidence Ty Maudez

Rue Barbier de Lescoat – BP 92
29260 LESNEVEN

Téléphone : 02 98 21 29 00

Courriel : ty-maudez@hopital-lesneven.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 100 places

Hébergement permanent : 96 places

Hébergement temporaire : 4 places

Gestionnaire : Hôpital local de Lesneven

Résidence du Dorguen

Rue Alexandre Masseron – 29260 LESNEVEN

Téléphone : 02 98 21 29 00

Courriel : dorguen@hopital-lesneven.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 80 places

Gestionnaire : Hôpital local de Lesneven

Résidence du Cleusmeur

Rue du Chanoine Calvez
29260 LESNEVEN

Téléphone : 02 98 21 29 00

Courriel : cleusmeur@hopital-lesneven.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 80 places

Gestionnaire : Hôpital local de Lesneven

LOCTUDY

Résidence de Pen-Allée

Rue du Général Penfentenyo – BP 21
29750 LOCTUDY

Téléphone : 02 98 87 92 10

Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 89 places

Hébergement permanent : 51 places

Accueil de jour : 6 places

Unité Alzheimer : 26 places

Personnes handicapées vieillissantes : 6 places

Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

LOPERHET

Résidence Les 3 Sources

Linglaz Izella – 29470 LOPERHET

Téléphone : 02 98 07 05 57

Courriel : les.3sources@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 66 places

Hébergement permanent : 66 places

Gestionnaire : Association L'Eau Vive

MOËLAN-SUR-MER

Résidence Tal Ar Mor

6 rue Mélaïne – 29350 MOËLAN-SUR-MER

Téléphone : 02 98 96 53 13

Courriel : moelan@ch-quimperle.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 88 places

Hébergement permanent : 56 places

Accueil de jour : 8 places

Unité Alzheimer : 24 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de

Quimperlé

MORLAIX

Résidence La Boissière

16 rue Nathalie Le Mel – 29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 88 36 32

Courriel : ehpad@villedemorlaix.org

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 81 places

Hébergement permanent : 79 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Résidence Bélizal

15 rue Kersaint Gilly – 29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 62 61 24

Courriel : secmedbelizal@ch-morlaix.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 188 places

Hébergement permanent : 174 places

Hébergement temporaire : 4 places

Unité de soins de longue durée : 10 places

Gestionnaire : Centre hospitalier des Pays de Morlaix

OUESSANT

Résidence Brug-Eusa

Pen ar Guear – 29242 OUESSANT

Téléphone : 02 98 48 87 17

Courriel : mapa.ouessant@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 25 places

Hébergement permanent : 25 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PENMARC'H

Résidence Ménez-Kergoff

Rue Louis Guillou – BP 37 – 29760 PENMARC'H

Téléphone : 02 98 58 51 66

Courriel : fl.menezkergoff@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 75 places

Hébergement permanent : 75 places

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Guilvinec (SIVU)

PLABENNEC

Résidence Saint-Pierre

16 rue Pierre Jestin – 29860 PLABENNEC

Téléphone : 02 98 40 06 30

Courriel : maison.retraite.plabennec@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 120 places

Hébergement permanent : 119 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLEUVEN

Résidence Ti-Ar-C'hoad

9 résidence de Ti-Ar-C'hoad – 29170 PLEUVEN

Téléphone : 02 98 51 70 40

Courriel : residence-ti-ar-choad@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 72 places

Hébergement permanent : 58 places

Unité Alzheimer : 13 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Pays Fouesnantais

PLEYBEN

Résidence Yan' d'Argent

Route de Châteaulin – 29190 PLEYBEN

Téléphone : 02 98 86 78 00

Courriel : ehpad.pleyben@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 71 places

Hébergement permanent : 71 places

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique de Pleyben (SIVU)

Résidence Jef Le Penven

17 rue Louis Hémon – 29190 PLEYBEN

Téléphone : 02 98 86 78 20

Courriel : ehpad.pleyben@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 50 places

Hébergement permanent : 50 places

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique de Pleyben (SIVU)

PLEYBER-CHRIST

Résidence du Brug

Route de Saint-Théogonnet
29410 PLEYBER-CHRIST

Téléphone : 02 98 78 44 60

Courriel : resid.du.brug@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 67 places

Hébergement permanent : 65 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

Résidence AOLYS

5 allée des sources – Briscoul
29710 PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

Téléphone : 02 98 54 66 17

Courriel : aolys.plogastel@argo-asso.com

Site internet : www.kerelys-argo.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 50 places

Hébergement permanent : 46 places

Accueil de jour : 4 places

Gestionnaire : Réseau ARGO

PLOGONNEC

Résidence du Steir

Landibilic – 29180 PLOGONNEC

Téléphone : 02 98 91 80 90

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 82 places

Hébergement permanent : 40 places

Hébergement temporaire : 6 places

Unité Alzheimer : 30 places

Accueil de jour : 6 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Steir (CIAS)

PLOMELIN

Résidence Ti-Gwenn

Hent Kergoff - BP 17 – 29700 PLOMELIN

Téléphone : 02 98 94 20 40

Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 90 places

Hébergement permanent : 53 places

Hébergement temporaire : 7 places

Unité Alzheimer : 20 places

Accueil de jour : 10 places

Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

PLOMODIERN

Résidence Ti-Lann

10 rue Ti Lann – 29550 PLOMODIERN

Téléphone : 02 98 81 28 50

Courriel : maison-daccueil2@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 48 places

Unité Alzheimer : 12 places

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Porzay (SIVU)

PLONÉOUR-LANVERN

Résidence Pierre Goenvic

Route de Kersonis – BP 11

29720 PLONÉOUR-LANVERN

Téléphone : 02 98 82 65 00

Courriel : p.goenvic@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 96 places

Hébergement permanent : 96 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLONÉVEZ-DU-FAOU

Résidence du Pays Dardoup

13 rue du Stade

29530 PLONÉVEZ-DU-FAOU

Téléphone : 02 98 86 93 30

Courriel : residence.dardoup@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 63 places

Unité Alzheimer : 15 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Pays Dardoup (SIVU)

PLOUDALMÉZEAU

Résidence Alexis Julien

37-39 rue de Brest

29830 PLOUDALMÉZEAU

Téléphone : 02 98 48 10 14

Courriel : accueil@mdr-alexis-julien.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 160 places

Hébergement permanent : 160 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLOUESCAT

Résidence de la Fondation de Plouescat

50 Boulevard de l'Europe

29430 PLOUESCAT

Téléphone : 02 98 69 60 52

Courriel : fondation-plouescat@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 153 places

Hébergement permanent : 143 places

Hébergement temporaire : 10 places

Gestionnaire : Fondation de Plouescat

PLOUGASTEL-DAOULAS

Résidence Saint-Thomas de Villeneuve

36 rue François Guivarc'h – BP 33

29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Téléphone : 02 98 37 87 87

Courriel : contact@stv-plougastel.org

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 315 places

Hébergement permanent : 294 places

Unité Alzheimer : 16 places

Hébergement temporaire : 5 places

Gestionnaire : Congrégation Saint-Thomas de Villeneuve

PLOUGONVEN

Résidence de l'Argoat

Centre Le Guervenau

29640 PLOUGONVEN

Téléphone : 02 98 62 63 05

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 40 places

Unité de soins de longue durée : 40 places

Gestionnaire : Centre hospitalier des Pays de Morlaix

PLOUGUERNEAU

Résidence de la Côte

9 Kroaz Kenan

Téléphone : 02 98 04 72 93

Site internet : www.maison-retraite-abers.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 87 places

Hébergement permanent : 87 places

Accueil de jour : 6 places (09/2016)

Site internet : www.ehpad-abers.fr

Gestionnaire : Maison de Retraite Intercommunale des Abers

PLOUGONVELIN

Résidence Les Mouettes

Le Trez Hir – 31 rue des Mouettes

29217 PLOUGONVELIN

Téléphone : 02 98 48 24 48

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 75 places

Hébergement permanent : 60 places

Hébergement temporaire : 1 place

Unité Alzheimer : 14 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

PLOUGOURVEST

Résidence Saint-Michel

Kervoanec – 29400 PLOUGOURVEST

Téléphone : 02 98 68 01 42

Courriel : accueil@résidence-saint-michel.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 100 places

Hébergement permanent : 75 places

Unité Alzheimer : 25 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLOUHINEC

Résidence Ty Amzer Vad

12 rue Jean Guillou – 29780 PLOUHINEC

Téléphone : 02 98 74 93 93

Courriel : ehpad.plouhinec@capsizun.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 67 places

Hébergement permanent : 61 places

Accueil de jour : 6 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Cap-Sizun (CIAS)

PLOUIGNEAU

Résidence Pors-An-Doas

Rue Théodore Botrel – 29610 PLOUIGNEAU

Téléphone : 02 98 67 75 00

Courriel : residence.pors.an.doas@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 62 places

Hébergement permanent : 62 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Résidence Ker-An-Déro

Place Ker An Dero

29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Téléphone : 02 98 72 64 00

Courriel : kerandero@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 60 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOUVORN

Résidence Saint-Roc'h

Place du 18 Juin 1940 – 29420 PLOUVORN

Téléphone : 02 98 61 35 90

Courriel : mr.plouvorn@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 75 places

Hébergement permanent : 60 places

Hébergement temporaire : 1 place

Unité Alzheimer : 14 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOUZANÉ

Résidence de Kérallan

41 rue Jean Jaurès – 29280 PLOUZANÉ

Téléphone : 02 98 05 56 05

Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 62 places

Hébergement permanent : 62 places

Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

PLOZÉVET

Résidence La Trinité

Rue du Stade – 29710 PLOZÉVET

Téléphone : 02 98 91 44 45

Courriel : latrinite@wanadoo.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 12 places

Foyer logement : 48 places

Gestionnaire : Association de promotion et d'accueil en faveur des personnes âgées du pays bigouden

PONT-AVEN

Résidence de la Vallée de Penanros

Kerentrech – 29930 PONT-AVEN

Téléphone : 02 98 06 18 88

Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 89 places

Hébergement permanent : 53 places

Unité Alzheimer : 24 places

Accueil de jour : 12 places

Gestionnaire : Fondation Masse Trévidy

PONT-CROIX

Résidence Saint-Yves

Rue Jean Louis Le Goff – 29790 PONT-CROIX

Téléphone : 02 98 70 46 33

Courriel : mr.pontcroix@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 92 places

Hébergement permanent : 89 places

Hébergement temporaire : 3 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

Résidence La Fontaine

23 rue Arsène Kersaudy – 29790 PONT-CROIX

Téléphone : 02 98 70 40 84

Courriel : ehpadfontaine.pontcroix@capsizun.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 69 places

Hébergement permanent : 69 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Cap-Sizun (CIAS)

PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERCH

Résidence Ker-Val

Rue Albert Louppe

29590 PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERCH

Téléphone : 02 98 26 93 33

Courriel : residence.kerval@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 62 places

Hébergement permanent : 62 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PONT-L'ABBÉ

Résidence Ti Pors-Moro

32 rue de Lambour – 29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 98 87 02 13

Courriel : pors.moro@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 91 places

Hébergement permanent : 68 places

Unité Alzheimer : 12 places
Hébergement temporaire : 5 places
Accueil de jour : 6 places
Gestionnaire : Établissement public autonome

Résidence Les Camélias

9 rue Arnould – 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 87 23 55
Courriel : ehpadscamelias@orange.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 86 places
Hébergement permanent : 86 places
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Résidence de Tréouguy

16 rue des Déportés – 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 87 12 13
Courriel : direction@epsm-quimper.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 60 places
Hébergement permanent : 25 places
Unité de soins de longue durée : 35 places
Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé de Gourmelen

Résidence de l'Hôtel Dieu

Rue Roger Signor – 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 82 40 40
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 116 places
Hébergement permanent : 82 places
Unité de soins de longue durée : 34 places
Gestionnaire : Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

PORSPODER

Résidence Le Grand-Melgorn

24 rue de Spernoc – 29840 PORSPODER
Téléphone : 02 98 89 51 11

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
EHPAD non habilité à l'aide sociale
Capacité : 81 places
Hébergement permanent : 73 places
Accueil de jour : 8 places
Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

POULDREUZIC

Résidence Parc-An-Id

9 rue du 19 Mars 1962 – 29710 POULDREUZIC
Téléphone : 02 98 54 45 17
Courriel : resparcanid@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 83 places
Hébergement permanent : 70 places
Unité Alzheimer : 11 places
Hébergement temporaire : 2 places non habilitées à l'aide sociale
Gestionnaire : Communauté de communes du haut pays bigouden

QUIMPER

Résidence Thérèse Rondeau-Kernisy

3 allée de Kernisy – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 53 81 12
Courriel : accueil-therese.rondeau@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 75 places
Hébergement permanent : 73 places
Hébergement temporaire : 2 places
Gestionnaire : Association Thérèse Rondeau

Résidence de Missilien

10 rue Orense – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 64 15 30
Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 104 places
Hébergement permanent : 59 places
Unité Alzheimer : 30 places
Hébergement temporaire : 1 place
Accueil de jour : 14 places
Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

La Résidence

37 rue de la Providence – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 55 59 20
Courriel : siege@fondation-masse-trevidy.com
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 54 places
Hébergement permanent : 54 places
Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

Résidence Les Bruyères

44 rue Paul Borossi – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 55 01 78
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 66 places
Hébergement permanent : 66 places
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Résidence des Magnolias

6 place Guy Rospartz – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 95 61 62
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 78 places
Hébergement permanent : 59 places
Hébergement temporaire : 3 places
Unité Alzheimer : 13 places
Accueil de jour : 3 places
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Résidence La Retraite

10 rue Verdelet – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 95 06 12

Courriel : la.retraite@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 87 places
Hébergement permanent : 83 places
Hébergement temporaire : 4 places
Gestionnaire : Association La Tour Névet

Résidence Ker Radeneg

20 allée Claude Derven – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 90 94 43 70
Courriel : direction@ch-cornouaille.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 109 places
Hébergement permanent : 108 places
Hébergement temporaire : 1 place
Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Ti Créac'h

10 rue Robert Schuman – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 52 60 01
Courriel : direction@ch-cornouaille.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 120 places
Hébergement permanent : 89 places
Hébergement temporaire : 1 place
Unité de soins de longue durée : 30 places
Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Ti Glazik

1 avenue des Sports – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 52 63 42
Courriel : direction@ch-cornouaille.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 120 places
Hébergement permanent : 88 places
Hébergement temporaire : 2 places
Unité de soins de longue durée : 30 places
Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence de Kerfily

2 rue Gustave Eiffel – 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 64 44 80

Courriel : direction@epsm-quimper.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 25 places

Unité de soins de longue durée : 35 places

Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé Gourmelen

QUIMPERLÉ

Résidence du Bois Joly

20 bis avenue du Maréchal Leclerc

BP 134 – 29391 QUIMPERLÉ CEDEX

Téléphone : 02 98 96 60 00

Courriel : direction@ch-quimperle.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 255 places

Hébergement permanent : 165 places

Unité Alzheimer : 56 places

Hébergement temporaire : 4 places

Unité de soins de longue durée : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Quimperlé

ROSCOFF

Résidence Saint-Nicolas

31 rue Brizeux – BP 42 – 29682 ROSCOFF Cedex

Téléphone : 02 98 69 72 63

Courriel : mr.saintnicolas@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 92 places

Hébergement permanent : 90 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

ROSPORDEN

Résidence Ty-An-Dud-Coz

Route de Pont-Aven – 29140 ROSPORDEN

Téléphone : 02 98 59 23 77

Courriel : tyandudcoz@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 90 places

Hébergement permanent : 90 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

Résidence Ker Lenn

Rue Louise Michel – BP 9 – 29140 ROSPORDEN

Téléphone : 02 98 66 93 93

Courriel : mapa-kerlenn@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 77 places

Hébergement permanent : 54 places

Unité Alzheimer : 11 places

Hébergement temporaire : 2 places habilitées à l'aide sociale

Accueil de jour : 10 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

SCAËR

Résidence Au Chêne

2 rue Louis Pasteur – 29390 SCAËR

Téléphone : 02 98 59 41 83

Courriel : maison.retraite-scaer@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 116 places

Hébergement permanent : 92 places

Unité Alzheimer : 24 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Résidence Saint-François

Route de Carantec – BP 47

29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Téléphone : 02 98 88 00 20

Courriel : ehpadstfrancois@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 108 places

Hébergement permanent : 100 places

Hébergement temporaire : 8 places non habilitées à l'aide sociale

Gestionnaire : Association Saint-François

SAINT-POL-DE-LÉON

Résidence de Kersaudy

BP 95 – 29250 SAINT-POL-DE-LÉON

Téléphone : 02 98 69 12 35

Courriel : maison-de-retraite-kersaudy@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 181 places

Hébergement permanent : 173 places

Hébergement temporaire : 8 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

SAINT-RENAN

Résidences de Lescao et de Kernatous

17 rue de Brest – BP 85 – 29290 SAINT-RENAN

Téléphone : 02 98 32 33 33

Courriel : accueil@ch-saint-renan.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 174 places

Hébergement permanent : 174 places

Gestionnaire : Hôpital local de Saint-Renan

SAINT-THÉGONNEC

Résidence Sainte-Bernadette

10 rue Lividic – BP 9

29410 SAINT-THÉGONNEC

Téléphone : 02 98 79 42 44

Site internet : <http://asso-sainte-bernadette.fr>

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 110 places

Hébergement permanent : 110 places

Gestionnaire : Association Sainte-Bernadette

60 rue de Brest – 29450 SIZUN

Téléphone : 02 98 68 82 40

Courriel : accueil.valelorn@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 88 places

Hébergement permanent : 61 places

Unité Alzheimer : 14 places

Hébergement temporaire : 5 places

Hébergement d'urgence : 2 places

Accueil de jour : 6 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

TAULÉ

Résidence pour personnes âgées de Taulé

4 rue du Bel Air – 29670 TAULÉ

Téléphone : 02 98 67 11 24

Courriel : mr-taule@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 99 places

Hébergement permanent : 97 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D.)

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D)

BOHARS

Centre René Fortin

Route de Ploudalmézeau

29820 BOHARS

Téléphone : 02 98 01 50 66

Site internet : www.chu-brest.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 152 places

Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

CONCARNEAU

Résidence Aver Ar Mor

61 rue de Trégunc - Le Porzou

29187 CONCARNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 52 68 31

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 34 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre Hospitalier de Douarnenez

Rue Laënnec - BP 156

29171 DOUARNENEZ Cedex

Téléphone : 02 98 75 10 10

Courriel : hebergement@ch-douarnenez.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

MORLAIX

Résidence An Haleg

15 rue Kersaint Gilly

29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 62 61 65

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 50 places

Gestionnaire : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

Résidence Bélizal

15 rue Kersaint Gilly

29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 62 61 24

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 10 places

Gestionnaire : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

PLOUGONVEN

Résidence de l'Argoat

Centre Le Guervenau – 29640 PLOUGONVEN

Téléphone : 02 98 62 63 05

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 40 places

Gestionnaire : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

PONT-L'ABBÉ

Résidence de Tréouguy

16 rue des Déportés

29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 98 87 12 13

Courriel : direction@epsm-quimper.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 35 places

Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé Gourmelen

Résidence de l'Hôtel Dieu

Rue Roger Signor

29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 98 82 40 40

USLD privée habilitée à l'aide sociale

Capacité : 34 places

Gestionnaire : Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

Courriel : direction@ch-quimperle.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Quimperlé

QUIMPER

Résidence Ti Créac'h

10 rue Robert Schuman – 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 52 60 01

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Ti Glazik

1 avenue des Sports – 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 52 63 42

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence de Kerfily

2 rue Gustave Eiffel – 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 64 44 80

Courriel : direction@epsm-quimper.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 35 places

Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé Gourmelen

QUIMPERLÉ

Résidence du Bois Joly

20 bis avenue du Maréchal Leclerc

BP 134 – 29391 QUIMPERLÉ Cedex

Téléphone : 02 98 96 60 00

**Les établissements
d'hébergement temporaire
et autres établissements
proposant un accueil temporaire**

Les établissements d'hébergement temporaire

BREST

Résidence Antoine Salaun

43 rue Saint-Exupéry

29200 BREST

Téléphone : 02 98 05 64 20

Courriel : ehpad-antoine-salaun@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 27 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Téléphone : 02 98 82 65 00

Courriel : p.goenvic@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 16 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

GUIPAVAS

Résidence Ker Astel

10 rue des 3 frères Cozian

29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 84 68 76

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 26 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

LOCQUIREC

Maison d'accueil de l'Île Blanche

1 impasse de l'Île Blanche – BP 13

29241 LOCQUIREC CEDEX

Téléphone : 02 98 67 43 72

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 12 places

Gestionnaire : Association La Blanche

PLONEOUR-LANVERN

Résidence Pierre Goenvic

Route de Kersonis – BP 11

29720 PLONÉOUR-LANVERN

Autres établissements proposant un accueil temporaire

ARZANO

Résidence du Soleil Levant	23
----------------------------	----

BANALEC

Résidence Les Genêts	23
----------------------	----

BOURG-BLANC

Résidence Kuzh Heol	24
---------------------	----

BREST

Résidence Ker Digemer	25
-----------------------	----

Résidence Korian Mer Iroise	26
-----------------------------	----

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence La Salette	19
----------------------	----

Résidence de Persivien	26
------------------------	----

CHÂTEAULIN

Résidence Les Collines bleues	27
-------------------------------	----

CLÉDER

Résidence de Mestioual	27
------------------------	----

COMBRIT

Résidence de Kerborc'his	28
--------------------------	----

CONCARNEAU

Résidence Les Brisants	28
------------------------	----

CORAY

Résidence du Pays Glazik	28
--------------------------	----

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier de Douarnenez	29
--	----

ERGUÉ-GABÉRIC	
Résidence Coat-Kerhuel	29
FOUESNANT	
Résidence Ti Avalon	29
GUICLAN	
Résidence Saint-Jacques	30
GUILERS	
Résidence Mutualiste Les Petits Pas	30
HUELGOAT	
Résidence Mont-Leroux	30
LANDIVISIAU	
Résidence Saint-Vincent Lannouchen	31
LANDUDEC	
Résidence Kérélys	31
LANMEUR	
Résidence Mam Goz	31
Résidence Saint-Colomba	31
Résidence Saint-Mélar	32
LANNILIS	
Résidence Le Penty	32
LE FAOU	
Résidence Prat-An-Aod	32
LESNEVEN	
Résidence Ty Maudez	33
MORLAIX	
Résidence La Boissière	33

Résidence Bélizal	34
PLABENNEC	
Résidence Saint-Pierre	34
PLEUVEN	
Résidence Ti-Ar-C'Hoad	34
PLEYBER-CHRIST	
Résidence du Brug	35
PLOGONNEC	
Résidence du Steir	35
PLOMELIN	
Résidence Ti-Gwenn	35
PLONEVEZ-DU-FAOU	
Résidence du Pays Dardoup	36
PLOUDANIEL	
Maison d'accueil rurale pour personnes âgées	20
PLOUESCAT	
Résidence de la Fondation de Plouescat	36
PLOUGASTEL-DAOULAS	
Résidence Saint-Thomas de Villeneuve	36
PLOUGONVELIN	
Résidence Les Mouettes	37
PONT-CROIX	
Résidence Résidence Saint-Yves	38

PONT-L'ABBÉ

Résidence Ti Pors-Moro 38

POULDREUZIC

Résidence Parc-An-Id 39

QUIMPER

Résidence Thérèse Rondeau-Kernisy 39

Résidence de Missilien 39

Résidence La Retraite 40

Résidence Ker Radeneg 40

Résidence des Magnolias 40

Résidence Ti Créac'h 40

Résidence Ti Glazik 40

QUIMPERLÉ

Résidence du Bois Joly 41

ROSCOFF

Résidence Saint-Nicolas 41

ROSPORDEN

Résidence Ker Lenn 41

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Résidence Saint-François 41

SAINT-POL-DE-LÉON

Résidence de Kersaudy 42

SIZUN

Résidence du Val d'Élorn 42

TAULÉ

Résidence de Taulé

42

Les accueils de jour Alzheimer et autres établissements proposant un accueil de jour spécifique

Les accueils de jour Alzheimer

BREST

Centre d'accueil de jour de Ty Bemdez

10 rue Edmond Rostand

29200 BREST

Téléphone : 02 98 41 03 85

Courriel : accueildejour@ty-bemdez.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 15 places

Gestionnaire : Association Ty Bemdez

MORLAIX

Centre d'accueil de jour de l'Association d'Aide et Soins à Domicile

Rue Yves Prigent – Z.A. de la Boissière

29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 63 41 99

Courriel : direction@asdomicile.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 10 places

Gestionnaire : Association d'Aide et Soins à Domicile

QUERRIEN

Centre d'Accueil de jour de Ti Ma Bro

11 rue Marcel Cado

29310 QUERRIEN

Téléphone : 02 98 71 34 85

Courriel : ti-ma-bro1@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 8 places

Gestionnaire : Association Ti Ma Bro

Autres établissements proposant un accueil de jour spécifique

BOHARS

Centre René Fortin	23
--------------------	----

BREST

Résidence de Kéraudren	24
------------------------	----

Résidence Ker Gwenn	25
---------------------	----

CLOHARS FOUESNANT

Résidence Kérélys	27
-------------------	----

CROZON

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier de la Presqu'île	28
---	----

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier de Douarnenez	29
--	----

GUIPAVAS

Résidence Georges BRASSENS	30
----------------------------	----

LANDIVISIAU

Résidence Saint-Vincent Lannouchen	31
------------------------------------	----

LANDUDEC

Résidence KERELYS	31
-------------------	----

LANMEUR

Résidence La Vallée	31
---------------------	----

LANNILIS

Résidence Le Penty	32
--------------------	----

LOCTUDY

Résidence Pen Allée	33
---------------------	----

MOËLAN-SUR-MER	
Résidence Tal Ar Mor	33
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	
Résidence AOLYS	35
PLOGONNEC	
Résidence du Steir	35
PLOUHINEC	
Résidence Ty Amzer Vad	37
PONT-AVEN	
Résidence de la Vallée de Penanros	38
QUIMPER	
La Résidence	40
Résidence des Magnolias	40
SIZUN	
Résidence du Val d'Élorn	42

**Les résidences Alzheimer
et autres établissements
proposant des unités spécifiques
pour les personnes atteintes de
la maladie d'Alzheimer ou
de troubles apparentés**

Les résidences Alzheimer et autres établissements proposant des unités spécifiques pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés

ARZANO

Résidence du Soleil Levant 23

BOURG-BLANC

Résidence Kuzh Heol 24

BREST

Résidence de Kéraudren 24

Résidence Ker Digemer 25

Résidence Mer Iroise 26

BRIEC-DE-L'ODET

Résidence Ti Braz Ar Re Gozh 26

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence de Persivien 26

CHÂTEAULIN

Résidence Les Collines bleues 27

CLÉDER

Résidence Ti Penn Ar Bed 27

CLOHARS-FOUESNANT

Résidence Kerelys 27

COMBRIT

Résidence de Kerborc'his 28

CORAY

Résidence du Pays Glazik 28

ERGUÉ-GABÉRIC

Résidence Coat-Kerhuel 29

GUICLAN

Résidence Saint-Jacques 30

GUILERS

Résidence Mutualiste Les Petits Pas 30

GUIPAVAS

Résidence Jacques Brel 30

Résidence Georges BRASSENS 30

LANDERNEAU

Résidence Ferdinand Grall 31

LANDUDEC

Résidence Kérélys 31

LANNILIS

Résidence Le Penty 32

MOËLAN-SUR-MER

Résidence Tal Ar Mor 33

PLEUVEN

Résidence Ti-Ar-C'Hoad 34

PLEYBEN

Résidence Yan' d'Argent 34

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

Résidence SAOLYS 35

PLOGONNEC

Résidence du Steir 35

PLOMELIN

Résidence Ti-Gwenn 35

PLOMODIERN	
Résidence Ti-Lann	35
PLONÉVEZ-DU-FAOU	
Résidence du Pays Dardoup	36
PLOUGASTEL-DAOULAS	
Résidence Saint-Thomas de Villeneuve	36
PLOUGONVELIN	
Résidence Les Mouettes	37
PONT-AVEN	
Résidence de la Vallée de Penanros	38
PONT-L'ABBÉ	
Résidence Ti Pors-Moro	38
POULDREUZIC	
Résidence Parc-An-Id	39
QUIMPER	
Résidence des Magnolias	40
QUIMPERLÉ	
Résidence du Bois Joly	41
ROSPORDEN	
Résidence Ker Lenn	41
SAINT-THÉGONNEC	
Résidence Sainte-Bernadette	42
SCAËR	
Résidence Au Chêne	41
SIZUN	
Résidence du Val d'Elorn	42



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

CLIC : UN RÉSEAU DE PARTENAIRES AU SERVICE DES SENIORS

L Conseil général impulse la mise en place et coordonne l'animation des centres d'information et de coordination CLIC pour les personnes âgées et leurs familles.

Véritable centre de ressources dans le Finistère, le Clic, en accès libre et gratuit, permet d'évoquer tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de plus de 60 ans. Afin d'accompagner au mieux les personnes dans la recherche de solutions de proximité adaptées à leurs besoins, le Conseil général travaille en collaboration avec les partenaires locaux : institutions, associations, services de santé.

Les centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

Faciliter vos démarches Le Clic est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil, de soutien, et d'orientation destiné aux personnes âgées et à leur entourage, à l'ensemble des professionnels, personnes ressources et bénévoles. Il rassemble toutes les informations susceptibles d'aider les personnes dans leur vie quotidienne.

Le Clic

Vous informe sur vos droits, votre situation, les prestations auxquelles vous pouvez prétendre, les services qui vous sont accessibles, la retraite, la santé.

Vous oriente vers les organismes compétents.

Vous permet un accès unique aux droits et aux prestations

Vous aide dans l'élaboration de votre plan d'aide.

Vous propose des solutions adaptées à votre situation à domicile ou en établissement

Une plate-forme de coordination

Les CLIC travaillent en coordination avec les acteurs locaux. Ils ont pour mission de fédérer et d'animer un réseau local de professionnels intervenant dans le secteur gériatrique afin de favoriser la mise en place de réponses plus rapides et plus complètes.

CLIC

Brest

253 rue Jean Jaurès
29200 BREST

Téléphone : 02 98 33 21 66

Communes d'intervention : Brest, Gouesnou, Guipavas et Plouzané.

Pays Glazik

Cap Glazik

Place du Ruthin
29510 BRIEC-DE-L'ODET
Téléphone : 02 98 57 71 46

Courriel : clic@glazik.com

Communes d'intervention :

Briec-de-l'Odét, Édern, Landrévarzec, Landudal, Langolen.

Pleyben – Carhaix

Centre départemental d'action sociale

3 rue des écoles
29520 CHÂTEAUNEUF-DU FAOU
Téléphone : 02 98 81 75 54
ou 06 80 06 35 10

Courriel : clic.pleyben@cg29.fr

Communes d'intervention : Cléden-Poher, Kergloff, Motreff, Plounévezel, Poullaouen, Saint-Hernin, Châteauneuf-du-Faou, Collorec, Landeleau, Plonévez-du-Faou, Spézet, Saint-Thois, Saint-Goazec, Berrien, Bolazec, Huelgoat, Locmaria-Berrien,

Scrignac, Botmeur, Brasparts, Brennilis, Gouézec, La Feuillée, Lannédern, Le Cloître-Pleyben, Plouyé, Saint-Rivoal.

Carhaix à la Maison des services publics

place de la Tour d'Auvergne
29270 CARHAIX-PLOUGUER

Pays de Châteaulin et du Porzay

Maison de l'emploi

33 quai Robert Alba
29150 CHÂTEAULIN

Téléphone : 02 98 16 14 25

Courriel : cccpc.clic@yahoo.fr

Communes d'intervention : Cast, Châteaulin, Dinéault, Ploéven, Plomodiern, Plonevez-Porzay, Port-Lanunay, Quéménéven, Saint-Coulitz, Saint-Nic, Trégarvan.

Concarneau Cornouaille Agglomération

Concarneau Cornouaille Agglomération

1 rue Victor SCHOELCHER
CS 50636

29186 CONCARNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 97 52 99

Courriel : clic@concarneaucornouaille.fr

Communes d'intervention : Concarneau, Rosporden, Tourc'h, Elliant, Saint-Yvi, Melgven, Trégunc, Névez, Pont-Aven.

Coray

Mairie

1 rue Grégoire Le Cam
29370 CORAY

Téléphone : 02 98 59 19 10

ou 02 98 59 19 44

Coray : 02 98 59 10 10

Leuhan : 02 98 82 50 90

Laz : 02 98 26 83 81

Trégourez : 02 98 59 10 28

Courriel : ehpad.coray@wanadoo.fr

Presqu'île de Crozon

Hôpital local

4 rue Théodore Botrel
29260 CROZON

Téléphone : 02 98 26 28 04 (de 9 h 00 à 13 h 00)

Courriel : accueilclic@hopital-crozon.fr

Communes d'intervention : Camaret-sur-Mer, Roscanvel, Lanvéoc, Crozon, Argol, Telgruc-sur-Mer, Landévennec.

Cap-Sizun

6 place du Bicentenaire
29100 DOUARNENEZ

Téléphone : 02 98 11 17 35

Courriel : clic.douarnenez@wanadoo.fr

Communes d'intervention : Douarnenez, Poullan-sur-Mer, Pouldergat, Kerlaz, Le Juch, Audierne, Pont-Croix, Beuzec Cap Sizun, Confort-Meilars, Esquibien, Mahalon, Plogoff, Plouhinec, Primelin, Goulien, Île de Sein.

Pays Fouesnantais

Communauté de communes du Pays Fouesnantais

11 espace Kerourgue – BP 72
29170 FOUESNANT

Téléphone : 02 98 51 61 27

Courriel : clic@cc-paysfouesnantais.fr

Communes d'intervention : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Fouesnant, La Forêt-Fouesnant, Pleuven, Saint-Évarzec.

Gouesnou

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Place des Fusillés
29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 98 07 28 83

Courriel : social@mairie-gouesnou.fr

Commune d'intervention : Gouesnou.

Pays de Landerneau-Daoulas

LANDERNEAU

Maison des services publics

59 rue de Brest
29800 LANDERNEAU

Téléphone : 02 98 21 72 99

Courriel : clic@pays-landerneau-daoulas.fr

Communes d'intervention : Communes d'intervention : Daoulas, Dirinon, Hanvec, Irvillac, Landerneau, La Forest-Landerneau, Lanneuffret, La Martyre, La Roche-Maurice, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Loperhet, Le Tréhou, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Saint -Divy, Saint -Eloy, Saint -Thonan, Saint-Urbain, Tréflévénez et Trémaouézan.

Daoulas - Pôle social du Pays de Daoulas

Place Saint-Yves
29460 DAOULAS

Téléphone : 02 98 46 49 89

Courriel : clic@pays-landerneau-daoulas.fr

Landivisiau

Groupeement gérontologique du Pays de Morlaix

Maison de l'aidant 9 rue des Maronniers
29402 LANDIVISIAU

Téléphone : 02 98 62 38 00

Courriel : accueil@ggpm.fr

www.bien-vieillir-pays-de-morlaix.fr

Communes d'intervention : Bodilis, Commana, Guiclan, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Loc-Eguiner, Locmélard, Plougar, Plougourvest, Plounéventer, Saint-Derrien, Saint-Sauveur, Saint-Servais, Sizun.

Lanrivouaré (Clic de l'Iroise)

Communauté de communes du Pays d'Iroise

ZA de Kerdrioual

29290 LANRIVOARÉ

Téléphone : 02 98 84 94 86

Courriel : clic-iroise@ccpi.fr

Communes d'intervention : Brélès, Guipronvel, Île-de-Molène, Lampaul-Plouarzel, Lampaul-Ploudalmézeau, Landunvez, Lanildut, Lanrivouaré, Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Milizac, Île-d'Ouessant, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plougonvelin, Ploumoguier, Plourin, Porspoder, Saint-Renan, Trébabu, Tréouergat.

Relecq-Kerhuon

Centre communal d'action sociale (CCAS)

1 place de la Libération

29480 LE RELECQ-KERHUON

Téléphone : 02 98 28 44 96

Courriel : ccas@mairie-relecq-kerhuon.fr

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Commune d'intervention : Le Relecq-Kerhuon.

Pays de Lesneven / Pays des abers

Hôpital local

Rue Barbier de Lescoat

29260 LESNEVEN

Téléphone : 02 98 21 02 02

Courriel : clic-lesneven@orange.fr

Communes d'intervention : Brignogan, Guissény, Goulven, Kerlouan, Kernilis, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Trez, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec, Lannilis, Landéda, Saint-Pabu, Plouguin, Plabennec, Coat-Méal, Bourg-Blanc,

Kersaint-Plabennec, Loc-Brévalaire, Tréglonou, Plouvien, Le Drennec, Plouguerneau.

Morlaix

Groupement gérontologique du Pays de Morlaix

74 rue de Brest – BP 97237

29672 MORLAIX Cedex

Téléphone : 02 98 62 38 00

Courriel : accueil@ggpm.fr

www.bien-vieillir-pays-de-morlaix.fr

Communes d'intervention : Garlan, Guerlesquin, Guimaec, Henvic, Lanmeur, Lannéanou, Loc-Eguiner Saint-Thégonnec, Locquénolé, Locquirec, Morlaix, Pleyber-Christ, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Plouézoch, Plougasnou, Plougonven, Plouigneau, Plounéour-Ménez, Plourin-Les-Morlaix, Le Ponthou, Saint-Jean du Doigt, Saint-Martin des Champs, Sainte-Sève, Saint-Thégonnec, Taulé, Le Cloître Saint-Thégonnec, Carantec, Botsorhel.

Pays bigouden

14 rue Charles Le Bastard

29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 98 87 39 50

Courriel : clic-paysbigouden@orange.fr

Communes d'intervention : Pont-l'Abbé, Combrit, Sainte-Marine, Île-Tudy, Loctudy, Le Guilvinec, Penmarch, Treffragat-Léchiagat, Plobannalec-Lesconil, Plomeur, Saint-Jean-Trolimon, Tréméoc, Tréguennec, Tréogat, Plovan, Peumérit, Gourlizon, Guiler-sur-Goyen, Landudec, Plozévet, Pouldreuzic, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern.

PLabennec (Clic des Abers)

Maison des Bruyères

Rue Pierre Jestin

29860 PLABENNEC

Téléphone : 02 98 21 02 02

Courriel : clic-apers@wanadoo.fr

Communes d'intervention : Bourg-Blanc, Coat-Méal, Kersaint-Plabennec, Landéda, Lannilis, Le Drennec, Loc Brévalaire, Plabennec, Plouguerneau, Plouguin, Plouvien, Saint-Pabu, Tréglonou.

Plouzané

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie

Place Anjela Duval

29280 PLOUZANÉ

Téléphone : 02 98 31 95 42

Courriel : mairie@ville-plouzane.fr

Commune d'intervention : Plouzané.

Agglomération de Quimper

Centre communal d'action sociale (CCAS)

8 rue Verdelet – BP 1715

29107 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 64 51 00

Courriel : ccas@mairie-quimper.fr

Communes d'intervention : Ergué-Gabéric, Guengat, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Locronan, Quimper.

Communauté de communes du pays de Quimperlé

COCOPAQ

3 rue Eric Tabarly

29300 QUIMPERLÉ

Téléphone : 02 98 35 18 50

ou 06 07 18 63 61

Courriel : clic@cocopaq.fr

Communes d'intervention : Quimperlé, Scaër, Saint-Thurien, Querrien, Bannalec, Locunolé, Guilligomarc'h, Tréméven, Mel-lac, Le Trévoux, Riec-sur-Belon, Baye, Rédéné, Clohars-Carnoët, Moélan-sur-Mer, Arzano.

Saint-Pol-de-Léon – Cléder

Groupement gérontologique

Maison des services

Rue des Carmes

29250 SAINT-POL-DE-LÉON

Téléphone : 02 98 62 38 00

Courriel : accueil@ggpm.fr

www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr

Communes d'intervention : Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Plougoulm, Santec, Sibiril, Plouénan, Mespaul, Île de Batz, Plouescat, Plounevez-Lochrist, Lanhouarneau, Tréflez, Plouzévédé, Plouvorn, Cléder, Trézilidé, Tréflaouéan, Saint-Vougay, Sibiril.



Prévention et éducation

La rubrique Prévention et éducation invite à se former et à s'informer sur les thématiques de santé des seniors. De nombreuses initiatives encouragent les aînés à pratiquer une activité physique adaptée, ou une activité artistique aux vertus thérapeutiques. Dans le Finistère, il est possible de participer à des cafés-culture, des cafés-mémoire, des ateliers rigologie.

Café et ateliers

Atelier et prévention routière

Permettre de se déplacer le plus longtemps possible en sécurité est l'objectif des animations proposées par le Comité départemental de la prévention routière. Sont régulièrement programmés des conférences et des ateliers pratiques selon les besoins, des contrôles de la vue, de l'audition et des réflexes.

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE
DU FINISTÈRE**

23 rue de la Providence
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 55 61 65

Courriel : www.preventionroutiere.asso.fr

Semaine européenne de la mobilité

Tout les ans en septembre, la semaine de la mobilité a pour but d'influencer les pratiques en matière de déplacement. Les collectivités peuvent soutenir certains projets en lien avec la mobilité des personnes âgées. Ne pas hésiter à les solliciter.

Plus d'informations sur les sites :

www.mobilityweek.eu

www.agissons.developpement-durable.gouv.fr

LES CAFÉS MÉMOIRE DE FRANCE

ALZHEIMER

À travers différents ateliers, l'association France Alzheimer 29 accompagne les malades d'Alzheimer (et de troubles apparentés) et leurs familles. Des moments de convivialité, de partage et de rire !

Café mémoire de Brest

Un moment de détente, de discussion avec des bénévoles et une psychologue de l'association.

Tous les lundis de 15 h à 18 h à la brasserie Côté Mer, au Port de plaisance du Moulin Blanc à Brest.

Ouvert à tous sans réservation.

Café Parenthèse

Dédié aux personnes destinées à être placées en institution, afin de leur permettre d'échanger sur leurs difficultés. En présence d'une psychologue.

Le dernier mercredi du mois de 15 h 30 à 17 h 30 au café l'Effet Mer, 36 quai de la Douane à Brest. S'inscrire auprès de l'association.

Atelier rigologie

Comme son nom l'indique, on y rit beaucoup !

Un mercredi par mois à la salle l'Escale, quartier Pontanezen à Brest. S'inscrire auprès de l'association.

À noter : *Des cafés mémoire sont en gestation dans le secteur de Concarneau et de Morlaix. Se renseigner auprès de l'association.*

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER 29

18 rue Voltaire – 29200 BREST
Téléphone : 02 98 44 90 27
blog : www.alzheimer29.typepad.fr

Permanences d'écoute et d'information :

du lundi au vendredi au siège de l'association et mensuelle dans 13 permanences réparties dans le Finistère

Contact : 02 98 44 90 27

FOCUS

QUAND LA MÉMOIRE DEVIENT LÉGÈRE GRÂCE À L'ART

Voici 40 années que Catherine Morice, art-thérapeute, se bat contre les préjugés qui visent les personnes atteintes de troubles de la mémoire.

Son combat est doux et pacifique, car elle utilise l'art pour libérer la mémoire et la parole des personnes âgées. Basée du côté de Douarnenez, Catherine Morice intervient notamment dans les EHPAD, et se déplace aussi à l'étranger pour mener ses recherches sur les bienfaits de l'art-thérapie.

Avec elle, les participants dessinent la couleur de leurs sentiments, créent des poèmes, réalisent un film d'animation avec des enfants, ou bien créent un spectacle vivant avec des artistes. Partager du temps, des histoires, des expériences, des angoisses, favoriser le relationnel avant tout... L'art-thérapie est un véritable traitement qui permet de dépasser les limites d'un quotidien parfois trop terre à terre.

Association

« Les vagues de la mémoire »
(ateliers d'art-thérapie)

Catherine Morice

30 rue du Treiz

Douarnenez

Téléphone : 06 85 27 93 66

Bien-être

Entraînement Physique dans le Monde Moderne (EPMM)

Le Comité départemental EPMM Sports Pour Tous est un organe déconcentré de la Fédération Française EPMM Sports Pour Tous. Le comité dispose de plusieurs programmes à destination des séniors dont :

Le programme PIED

(Programme Intégré d'Équilibre Dynamique)
à destination des plus de 65 ans. 1h30 d'atelier dont 1h d'activité physique et 30 minutes de discussion sur la prévention des chutes.

Programme DiabetAction

Pour les porteurs de maladies chroniques, comme le diabète, le surpoids ou les maladies cardio-vasculaires. 12 séances d'1h30, 1h d'activité physique et 30 minutes de discussion sur les bienfaits de l'activité physique.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL EPMM SPORTS POUR TOUS

4 rue Gay Lussac – 29480 Le Relecq-Kerhuon

Téléphone : 02 98 30 58 07

Courriel : www.sportspourtous.org/ou-pratiquer/29/finistere.html

FOCUS

MIEUX VIVRE ET BIEN VIEILLIR AVEC L'IREPS BRETAGNE

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) mène des actions d'éducation et de promotion de la santé en Bretagne, en particulier auprès des publics fragilisés. Avec ses quatre antennes locales en région, dont une à Quimper, l'IREPS s'adresse principalement aux professionnels des secteurs éducatifs, sociaux, médico-sociaux et de la santé pour leur fournir conseils, accompagnements, formations et ressources documentaires. Pour les structures du secteur gérontologique, l'IREPS propose des programmes de formations sur des thèmes de santé des seniors. Une autre des missions de l'IREPS est de contribuer aux politiques de santé en coordonnant des temps de concertation et d'échange entre les professionnels d'un territoire. Les associations de retraités et les CLIC peuvent aussi contacter l'IREPS pour obtenir de la documentation de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) ou pour solliciter un accompagnement méthodologique à la réalisation de leur projet de santé.

IREPS, antenne du Finistère

9 rue de l'Île d'Houat

Téléphone : 02 98 90 05 15

Courriel : irepsbretagne.fr

Les personnes qualifiées, un dispositif pour informer et aider les usagers

À quoi sert ce dispositif ?

Toute personne prise en charge par un établissement, un service social, médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'État dans le département et la Présidente du Conseil départemental. La personne qualifiée rend compte de ses interventions aux autorités chargées du contrôle des établissements ou services concernés, à l'intéressé ou à son représentant légal (article L.311-5 du code de l'action sociale et des familles)

Comment est-il mis en œuvre dans le Finistère ?

Une liste a été établie par arrêté en 2010 et désigne les personnes qualifiées pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Elle est annexée au livret d'accueil ou au contrat de séjour des établissements pour permettre à la personne de choisir la personne qualifiée nominativement. Le dispositif a démarré en juillet 2010 par des saisines concernant principalement des problèmes de facturation.

Demander cette liste auprès des services de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé de Bretagne : 5 venelle de Kergos 29324 QUIMPER

Les missions des personnes qualifiées

- Informer et aider les usagers à faire valoir leurs droits
- Assurer un rôle de médiation entre l'usager et l'établissement pour restaurer la communication lorsqu'un différent ou un conflit les oppose.

Au préalable, la personne qualifiée doit s'assurer que l'usager a préalablement pris contact avec l'établissement et qu'une première réponse a été apportée, même s'il s'agit d'un refus.

- Solliciter et signaler aux autorités compétentes les difficultés liées à la tarification, à l'organisation de l'établissement ou encore à une situation de maltraitance suspectée ou avérée.

Dans ce dernier cas, il appartient aux autorités compétentes de prendre le relai en se saisissant du dossier.



Comment faire intervenir la personne qualifiée ?

La personne qualifiée intervient :

Sur saisine de personnes accueillies en établissement.

Cette saisine se fait par le biais d'un courrier nommant la personne qualifiée et adressé à la délégation territoriale de l'agence régionale de santé de Bretagne.

Elle informe le demandeur d'aide ou son représentant légal par lettre recommandée avec accusé de réception :

- des suites données à sa demande
- le cas échéant des mesures qu'elle peut être amenée à suggérer

- le cas échéant des démarches qu'elle a entreprises

Elle rend compte à l'autorité chargée du contrôle de l'établissement, et en cas de besoin à l'autorité judiciaire.

Elle peut également tenir informée la personne ou l'organisme gestionnaire.

Les personnes qualifiées sont tenues à l'obligation de discrétion et au secret professionnel sur les situations dont elles ont connaissance dans le cadre de leur mission.





CODERPA 29 :
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES RETRAITÉS ET PERSONNES
ÂGÉES

INFORMATION, CONCERTATION,
CONSEIL

L comité départemental des retraités et personnes âgées est une instance consultative obligatoire placée auprès de la Présidente du Conseil départemental du Finistère.

Le Coderpa a vocation d'exprimer les besoins des retraités et des personnes âgées. C'est une instance de dialogue, d'information, de réflexion et de proposition au sein de laquelle les représentants des retraités et des personnes âgées participent à l'élaboration et à l'application départementale des mesures de toute nature les concernant

Le comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA 29)

Ses missions. Le Coderpa peut être consulté sur la politique départementale en faveur des retraités et des personnes âgées sur les thèmes suivants : prévention, soutien aux personnes âgées en situation de handicap, coordination, qualité des prises en charge des établissements et des services.

Il participe à l'élaboration du schéma départemental Bien vieillir en Finistère et travaille en concertation avec les acteurs du secteur.

Le Coderpa peut débattre de sa propre initiative de toutes questions relatives aux retraités et aux personnes âgées comme par exemple les évolutions liées à la réglementation, le statut des retraités, les questions de société,... et dispenser des conseils et de l'information sur la vieillesse et le vieillissement.

Sa composition

Le Coderpa est composé de 4 collèges :

1^{er} collège : 18 représentants d'associations et d'organisations de retraités.

2^{ème} collège : 5 professionnels du secteur gérontologique.

3^{ème} collège : 5 représentants des collectivités locales et des organismes financeurs.

4^{ème} collège : 4 personnes qualifiées.

Sa commission consultative autonome lui permet de débattre de tout sujet en lien avec les personnes âgées et les retraités, selon un programme déterminé par le bureau du Coderpa.

Le Coderpa fait remonter ses avis et propositions au président du Conseil départemental à travers son rapport d'activité annuel.



Contacts utiles

Centres départementaux d'action sociale du finistère

Territoire d'action sociale de QUIMPER CHÂTEAULIN – PLEYBEN – CARHAIX

SIÈGE ADMINISTRATIF

12 rue de Stang ar C'hoat – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 76 25 00

C.D.A.S. de QUIMPER

12 rue de Stang ar C'hoat – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 76 25 00

Antenne de Kermoysan

6 rue d'Irlande – Bât. H3 – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 55 03 76

Antenne de BRIEC

3 rue de la Victoire – 29510 BRIEC
Téléphone : 02 98 57 37 89

C.D.A.S. de CHÂTEAULIN

56 avenue de Quimper – 29150 CHÂTEAULIN
Téléphone : 02 98 86 00 44

Antenne de PLEYBEN

Rue Le Roux – BP 31 – 29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 26 63 62

C.D.A.S. de CARHAIX-PLOUGUER

14 bis rue du Docteur Menguy – BP 218
29834 CARHAIX-PLOUGUER Cedex
Téléphone : 02 98 76 25 00

Antenne de CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

3 rue des écoles
29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
Téléphone : 02 98 81 75 54

Antenne de HUELGOAT

1 route de Berrien – 29690 HUELGOAT
Téléphone : 02 98 99 71 78

Territoire d'action sociale d'AUDIERNE DOUARNENEZ – PONT-L'ABBÉ

SIÈGE ADMINISTRATIF

Rue Lamartine – BP 61 – 29770 AUDIERNE
Téléphone : 02 98 70 29 12

C.D.A.S. de DOUARNENEZ

27 rue Maréchal Leclerc
29100 DOUARNENEZ
Téléphone : 02 98 92 01 93

Antenne d'AUDIERNE

17 rue Lamartine – BP 61
29770 AUDIERNE
Téléphone : 02 98 92 01 93

C.D.A.S. de PONT-L'ABBÉ

10 quai Saint-Laurent – 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 66 07 50

Territoire d'action sociale de CONCARNEAU – QUIMPERLÉ

SIÈGE ADMINISTRATIF

Rue de Keriolet – BP 435
29184 CONCARNEAU Cedex
Téléphone : 02 98 50 11 50

C.D.A.S. de CONCARNEAU

Rue de Keriolet – BP 435
29184 CONCARNEAU Cedex
Téléphone : 02 98 50 11 50

Antenne de ROSPORDEN

Rue Joliot Curie – 29140 ROSPORDEN
Téléphone : 02 98 50 11 50

C.D.A.S. de QUIMPERLÉ

Espace KERJEGU
19 bis place Saint-Michel
29300 QUIMPERLÉ
Téléphone : 02 98 50 11 50

**Territoire d'action sociale
de BREST MÉTROPOLE OCÉANE**

SIÈGE ADMINISTRATIF

4 rue Paul Sabatier – Kergaradec
29850 GOUESNOU
Téléphone : 02 98 42 64 40

C.D.A.S. de BREST – Saint-Marc

41 rue Sébastopol – 29200 BREST
Téléphone : 02 29 61 29 29

Antenne du RELECC-KERHUON

12 rue Brizeux
29480 LE RELECC-KERHUON
Téléphone : 02 98 42 64 40

C.D.A.S. de BREST – Rive Droite

25 rue Anatole France – 29200 BREST
Téléphone : 02 98 45 16 54

C.D.A.S. de BREST - Bellevue

Le Grand Pavois
13 place Napoléon III – 29200 BREST
Téléphone : 02 98 47 08 09

C.D.A.S. de BREST – Lambézellec

Place de Bretagne – 29200 BREST
Téléphone : 02 98 03 39 52

**Territoire d'action sociale
de MORLAIX – LANDIVISIAU**

SIÈGE ADMINISTRATIF

21 rue du Pouffanc – CS 17817
29678 MORLAIX Cedex
Téléphone : 02 98 88 99 90

C.D.A.S. de MORLAIX

21 rue du Pouffanc – CS 17817
29678 MORLAIX Cedex
Téléphone : 02 98 88 99 90

Antenne du SAINT-POL-DE-LÉON

Maison des services
29 rue des Carmes
29250 SAINT-POL-DE-LÉON
Téléphone : 02 98 69 03 13

C.D.A.S. de LANDIVISIAU

18 place Lyautey – BP 20602
29406 LANDIVISIAU Cedex
Téléphone : 02 98 68 11 46

**Territoire d'action sociale
de LESNEVEN – ABERS IROISE**

SIÈGE ADMINISTRATIF

10 bis rue de la Marne – BP 74
29260 LESNEVEN
Téléphone : 02 98 30 73 00

C.D.A.S. de LESNEVEN

6 boulevard des Frères Lumière – BP 74
29260 LESNEVEN
Téléphone : 02 98 84 23 22

C.D.A.S. de SAINT-RENAN

1 rue de Lescao – 29290 SAINT-RENAN
Téléphone : 02 98 83 23 66

Antenne de LANNILIS

2 rue de Mezeozen – 29870 LANNILIS
Téléphone : 02 98 04 02 65

Antenne de PLOUDALMÉZEAU

route de Brest – 29830 PLOUDALMÉZEAU
Téléphone : 02 98 48 14 66

**Territoire d'action sociale
de LANDERNEAU – CROZON**

C.D.A.S. de LANDERNEAU

20 rue Amédée Belhommet

29800 LANDERNEAU

Téléphone : 02 98 85 35 33

Antenne de CROZON

Place du 19 mars 1962 – BP 13

29160 CROZON

Téléphone : 02 98 27 10 26

Antenne de PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERC'H

Maison de l'enfance de la famille et

de l'emploi

1 bis rue des écoles

29500 PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERC'H

Téléphone : 02 98 85 35 33

Autres Contacts

Conseil départemental du Finistère

Direction des Personnes âgées et des Personnes handicapées

Cité administrative de Ty-Nay
29196 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 76 22 46

Courriel : contact@cg29.fr

Maison départementale des personnes handicapées du Finistère

1 C rue Félix Le Dantec – 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 90 50 50

Courriel : contact@mdph29.fr

Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA)

3 impasse de l'abbaye – 94100 SAINT-MAUR

Téléphone : 01 55 12 17 24

Site Internet : www.ad-pa.fr

Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS)

5 venelle de Kergos – 29324 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 64 50 50

Courriel : ars-dt29-direction@ars.sante.fr

Comité Départemental des Retraités et des Personnes Âgées (CODERPA)

Conseil départemental du Finistère Direction Personnes Âgées / Personnes Handicapées

Cité administrative de Ty-Nay
29196 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 76 22 46

Bien Vieillir Ensemble - Finistère

53 impasse de l'Odet – 29000 QUIMPER

Présidente : M^{me} Le Gall

Téléphone : 06 61 46 02 43

Courriel : legall.joelle@wanadoo.fr

Fédération Nationale des Associations de Personnes Âgées et de leurs Familles (FNAPAEF)

53 impasse de l'Odet – 29000 QUIMPER

Téléphone : 06 61 46 02 43

Courriel : legall.joelle@wanadoo.fr

Site Internet : www.fnapaef.fr

France Alzheimer

18 rue Voltaire – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 44 90 27

Courriel : finistere.alzheimer@free.fr

Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Établissements pour Personnes Âgées (FNADEPA)

Président : Bertrand Coignec

EHPAD « Saint-Thomas-de-Villeneuve »

36 rue François Guivarc'h

29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Téléphone : 02 98 37 87 87

Courriel : contact@stv-plougastel.org

Union Régionale Inter-fédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales (URIOPSS)

203 avenue du Général Patton

35000 RENNES

Téléphone : 02 99 87 51 52

Site Internet : www.uriopss-bretagne.asso.fr

**Union Hospitalière du Nord-Ouest
(UHNO)**

Centre Hospitalier Guillaume Regnier

108 Avenue du Général Leclerc – BP 60321
35703 RENNES Cedex 7

Téléphone : 02 99 33 39 78

Site Internet : www.uhno-bretagne.fr

**Caisse d'Assurance Retraite
et Santé au Travail (CARSAT)**

236 rue de Châteaugiron

35030 RENNES Cedex 9

Téléphone : 02 99 26 74 74

Site Internet : www.carsat-bretagne.fr

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie
(CPAM)**

FINISTÈRE NORD

Rue de Savoie – 29282 BREST Cedex 2

Téléphone : 08 20 90 41 98

FINISTÈRE SUD

Cité du Guerlac'h

Rue de la République – BP 515

29192 QUIMPER Cedex

Téléphone : 08 20 90 41 99

Courriel : assurance.maladie@cpam-quimper.cnamts.fr

Site Internet : www.ameli.fr

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

3 rue Hervé de Guébriant

29800 LANDERNEAU

Téléphone : 02 98 85 79 79

Bien vieillir ensemble – Finistère

FNAPAEF

Présidente : Mme Le Gall

Téléphone : 06 61 46 02 43

Courriel : legall.joelle@wanadoo.fr

FNAPAEF - Téléphone : 06 61 46 02 43





Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



Conseil départemental du Finistère
Direction des personnes âgées et des personnes handicapées

32 boulevard Duplex CS 29029
29196 QUIMPER CEDEX

Téléphone : 02 98 76 22 46

finistere.fr